

Questions orales

maintenant le temps de magasiner pour profiter des taux plus avantageux qui sont offerts aux consommateurs et aux sociétés.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, je viens de lire la liste de magasinage. Les taux accusent une différence de 12 p. 100 avec le taux d'escompte. Seul un conservateur peut penser que c'est acceptable.

[*Français*]

Madame la Présidente, pourquoi le gouvernement permet-il aux banques à charte de saigner les contribuables canadiens avec des taux usuraires sur les cartes de crédit?

[*Traduction*]

L'hon. Otto Jellinek (ministre du Revenu national): Madame la Présidente, de toute évidence, le député ne réussit pas à comprendre que les entreprises et les particuliers peuvent maintenant emprunter de l'argent auprès de leur institution financière aux taux les plus bas qu'on ait connus en 18 ans.

C'est une bonne nouvelle, tant pour les consommateurs que pour les sociétés. C'est une bonne nouvelle pour les Canadiens et pour l'économie canadienne. Le député devrait féliciter le gouvernement plutôt que de s'en tenir toujours aux mêmes arguments.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

Celui-ci se rappellera que, en 1982, les députés, c'est-à-dire les hommes qui siègent à la Chambre, ont ri lorsque j'ai déclaré qu'un homme sur dix battait sa femme. Même si les hommes ici présents portent aujourd'hui un ruban, la violence a gagné du terrain, car il semble qu'une femme sur huit soit désormais battue par son compagnon. Cette violence doit cesser. Le gouvernement doit y voir sans tarder.

• (1150)

Le premier ministre suppléant peut-il me dire si le gouvernement va hausser le plafond du Régime d'assistance publique du Canada de telle sorte qu'une femme sur deux ne soit plus refoulée par les refuges et qu'elle reçoive avec ses enfants l'aide dont elle a besoin?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, ma collègue sait aussi

bien que les autres députés, je crois, que nous travaillons tous à essayer de mettre fin à la violence faite aux femmes. Un ordre de gouvernement ne peut pas tout faire à lui seul. Il va falloir que les attitudes changent profondément au sein de notre société et que les hommes se décident à vraiment traiter les femmes comme leurs égales.

En ce qui concerne le dernier volet de la question de la députée, je suis persuadée que la députée n'est pas sans savoir qu'on a estimé que peut-être le quart du un milliard et demi versé en paiements de transfert aux provinces sert en fait à appuyer toute une batterie de services destinés aux femmes victimes de violence et à leurs enfants. C'est là une contribution très substantielle.

Comme ne l'ignore pas non plus la députée, les contributions au Régime d'assistance publique du Canada continuent d'augmenter dans toutes les provinces et la limite de 5 p. 100 imposée aux trois provinces les plus prospères est nettement supérieure au taux d'inflation de 2,6 p. 100 seulement qui est prévu pour cette année. La situation évolue donc, et mes homologues provinciaux et moi nous nous efforçons de bien établir nos priorités, d'agir de façon concertée et d'employer nos fonds le plus efficacement possible pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Comment peut-on afficher autant de complaisance? La ministre sait pertinemment que la violence faite aux femmes n'est nulle part plus présente que dans les provinces où les contributions au RAPC ont été plafonnées, où des refuges sont fermés et où l'on établit très peu de maisons de transition.

Ma question supplémentaire s'adresse à la ministre de l'Immigration ou au ministre suppléant, selon le cas.

Les femmes qui font partie des minorités visibles, les immigrantes et les travailleuses domestiques subissent souvent la violence en silence, car elles craignent, si elles se plaignent, d'être expulsées, de perdre leur emploi et d'être rejetées par leur famille et leur collectivité.

Quelles mesures entend prendre la ministre de l'Immigration pour s'assurer que les immigrantes seront vraiment protégées contre la violence et qu'elles en seront bien informées de telle sorte qu'elles cessent de souffrir en silence?

[*Français*]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Madame la Présidente, notre collègue sait très bien que nous avons déjà des programmes à l'intérieur du ministère au